

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 JANVIER 2017

Présents : Guillaume HUGUES, Nathalie CUOZZO, Didier BROS, Didier MICALÉF, Didier MELLAREDE, Hervé SAUVAIRE, Frédéric WISNIEWSKI, Alain JUNG, Magali GUEIDAN et Stéphanie BUA.

Absents : Rudolphe BERETTA, excusé

Date de la convocation : 20 janvier 2017

La séance est ouverte à 20 heures 30, sous la présidence de Guillaume HUGUES, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 19 décembre 2016 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Délibération création d'un poste pour un CUI (contrat unique d'insertion)
- Délibération demande DETR)
- Délibération augmentation loyer appartement mairie
- Délibération opposition transfert PLU
- Délibération suppression régie de recettes Tennis
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande à ce que deux points soient rajoutés à l'ordre du jour :

- délibération cadences d'amortissement
- délibération co-maîtrise d'ouvrage RD 6110

Délibération création d'un poste pour un CUI (contrat unique d'insertion) : Monsieur le Maire informe de la nécessité de recruter un deuxième agent d'entretien. A cet effet, il y a lieu de créer le poste d'un emploi de Contrat Unique d'Insertion, à raison de 26 heures par semaine. Après discussion, le Conseil Municipal accepte la création de ce poste.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération demande de DETR : Monsieur le Maire informe que la commune doit déposer avant le 31 janvier 2017 toute demande de DETR. Après discussion, le Conseil Municipal décide de demander une subvention DETR pour la sécurisation des piétons et des deux roues.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération augmentation loyer appartement mairie : Monsieur le Maire propose que soit appliqué l'augmentation, d'après l'indice de référence des loyer, du loyer de l'appartement de la Mairie. Après discussion, le Conseil Municipal décide d'accepter cette augmentation.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération opposition du transfert du PLU) : Monsieur le Maire propose de ne pas transférer la compétence en matière de PLU à la CCPS, et de maintenir cette compétence communale. Après discussion, le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence du PLU à la CCPS.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération suppression régie de recettes Tennis : Monsieur le Maire rappelle que la régie de recette du Tennis a été supprimée au 31 décembre 2013. Après discussion, le Conseil Municipal accepte la suppression de la régie de recettes du Tennis.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération cadences d'amortissement : Monsieur le Maire propose d'allonger les cadences d'amortissement au budget assainissement pour les travaux sur la station d'épuration et sur les réseaux, à 60 ans, ainsi que les subventions liées à ces travaux, à 60 ans. Après discussion, le Conseil Municipal décide de passer les cadences

d'amortissement de 50 à 60 ans pour les travaux sur la station d'épuration et pour les réseaux et pour les subventions liées à ces travaux

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération convention co-maîtrise d'ouvrage RD 6110 : Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de passer une convention pour la co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux sur la RD 6110. Après discussion, le Conseil Municipal accepte le projet de convention et autorise monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Pour 10

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- Demande d'éclairage public route de Cannes, chemin de la Croix et de Courme à étudier
- Réparation du passage à gué à envisager
- Projet de taille des troènes sur le chemin de Vielle
- Demande Bastide Raymond (acquisition d'un terrain communal)

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCES SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,



Handwritten signature in blue ink.

Handwritten signature in black ink.

Handwritten signature in black ink.

Handwritten signature in black ink.

Handwritten signature in black ink.

Handwritten signature in black ink.

Handwritten signature in black ink.

Handwritten signature in black ink.

Handwritten signature in blue ink.